

Délibération n°14

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
56

Nombre de votants :
56

Date de convocation :
5 juillet 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
19 juillet 2017

Objet :
**Contrats aidés : Bilan des
emplois d'avenir en cours et
création d'un Contrat
d'accompagnement à l'emploi
(CAE)**

L'AN deux mille dix-sept, le 11 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 5 juillet 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 19 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- Mme Marie CACERES, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M François CHEVILLE, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Claude BOILON
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Lionel CHAUVIN
- Mme Danielle FAURE-IMBERT
- Mme Florence PLANE
- M Thierry ROUX
- Mme Catherine VILLER-MICHON

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Nicole PICHARD

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170711-
DELIB2017071114-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

Rapport n°14 : Contrats aidés : Bilan des emplois d'avenir en cours et création d'un Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)

Vu la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008, généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, et instituant le contrat unique d'insertion (CUI) qui prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur non marchand.

Considérant que ce dispositif permet aux collectivités territoriales de s'investir dans une démarche d'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. A cette fin, le contrat comporte des actions d'accompagnement professionnel.

Considérant que les contrats aidés en cours :

Service	Date début	Date de fin	Nature de l'emploi
Multi-accueil	07/03/2016	06/03/2018	Contrat emploi avenir
Entretien	27/04/2015	26/04/2018	Contrat emploi avenir
Service remplacement crèches	07/12/2015	31/05/2019	Contrat emploi avenir
Jardinage à domicile	27/03/2017	27/03/2018	Contrat emploi avenir
Centre de loisirs	09/01/2016	08/01/2018	Contrat emploi avenir
Service remplacement crèches	01/06/2016	31/05/2019	Contrat emploi avenir
Centre de loisirs	01/09/2015	31/08/2017	Contrat emploi avenir

Il est proposé de poursuivre dans cette voie et de renouveler l'emploi aidé au centre de loisirs qui prend fin le 31/08/2017, par un nouveau contrat d'accompagnement à l'emploi, pour exercer des missions d'agent d'entretien et de service, à raison de 20 heures hebdomadaires.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un contrat de droit privé d'une durée de 6 mois à 24 mois,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- prend acte des emplois aidés en cours créés précédemment.
- autorise le Président à signer un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) à raison de 20H hebdomadaires pour une durée maximale de 24 mois, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 12 juillet 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170711-
DELIB2017071114-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017